



Neuchâtel, le 30 septembre 2024

## Communiqué de presse Session du 1<sup>er</sup> octobre 2024

La préservation des ressources tant naturelles que pécuniaires est au centre de l'attention des Vert-e-s neuchâtelois-e-s. Lors de la prochaine session du Grand Conseil, plusieurs interventions écologistes veilleront ainsi à réduire l'empreinte écologique des autorités et de l'administration cantonale.

Initiée par l'écologiste **Clarence Chollet** ([21.227](#)), la révision du régime de prévoyance du Conseil d'Etat marque la fin d'un privilège d'un autre temps. Alors que la population peine de plus en plus à joindre les deux bouts, le mécanisme des rentes à vie n'était plus défendable auprès des habitants de notre région. Les élu-e-s écologistes sont donc satisfait-e-s de procéder à la révision de la Loi cantonale sur l'organisation du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale. Le groupe veillera à maintenir les salaires du Conseil d'Etat dans une fourchette acceptable par le plus grand nombre.

La construction du nouveau centre Archives et Patrimoine à la Chaux-de-Fonds sera marquée par une faible empreinte écologique ([24.023ce](#)). Arborisation des espaces extérieurs, recours au technologie low-tech pour son exploitation, minimalisation de la taille du parking sont autant d'avantages qui permettent à ce bâtiment dédié à notre passé de se projeter dans le futur. Pour **Diane Skartsounis**, il s'agit là « d'une construction exemplaire et prometteuse ».

Lors du traitement du rapport sur l'aménagement du territoire ([24.016ce](#)), **Jasmine Herrera** rappellera la nécessité de protéger le sol et le paysage. Le rapport laisse pourtant apparaître un surdimensionnement de la zone à bâtir. Une prochaine interpellation sur la gestion du sol, ressource naturelle finie, sera d'ailleurs tout prochainement déposée.

Le tir d'un loup durant la nuit au 19 au 20 septembre dernier questionne les élu-e-s vert-e-s tant sur les mesures prises par les autorités cantonales pour prévenir les dégâts que pour informer la population. Aussi, le groupe VertPOP, par l'intermédiaire de Clarence Chollet, questionne le Conseil d'Etat (questions [24.399](#) et [24.398](#)).